

**ÉTABLISSEMENT**

**Commune de Vaire et Montoille (70)**  
39 Grande Rue

70000 Vaire et Montoille

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE****TRAVAUX****Section 1 : Identification de l'acheteur**

**Nom complet de l'acheteur :** Commune de Vaire et Montoille (70)

**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21700513100016

**Code postal / Ville :** 70000 Vaire et Montoille

**Grouperement de commandes :** Non

**Section 2 : Communication**

**Moyens d'accès aux documents de la consultation**

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** mairie@vaire-et-montoille.fr.

**Section 3 : Procédure**

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Capacités techniques et professionnelles : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** **Mardi 21 juillet 2026 - 12:00**

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) :** Services généraux des administrations publiques

**Critères d'attribution :** Prix des prestations : 75%

Valeur technique : 25%

Les sous critères de jugement des offres concernant le critère de la valeur technique sont précisés dans le règlement de la consultation.

**Section 4 : Identification du marché**

**Intitulé du marché :** Travaux d'aménagement de voirie 2026

**Classification CPV :** 45112500

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** La présente consultation concerne la réalisation de travaux d'aménagement de voirie pour l'année 2026 sur la Commune de Vaivre et Montoille.

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre avec un minimum, fixé à 75 000 EUR H.T., et avec un maximum fixé à 250 000 EUR H.T. Cet accord-cadre, mono-attributaire, fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, conformément aux articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique. Le présent accord-cadre commence à la date de sa notification et s'achève au 31 décembre 2026. Il n'est pas reconductible.

**Lieu principal d'exécution :** Territoire de la Commune de VAIVRE ET MONTOILLE

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## **Section 6 : Informations complémentaires**

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :**

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat s'il le retire sur le profil d'acheteur de la collectivité : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec tous les candidats.

Le délai de validité des offres est fixé à 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

## **Date d'envoi du présent avis**

30 juin 2026